Fédération internationale des ACAT – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
International Federation of ACATs – Action by Christians for the Abolition of Torture

Une sensibilisation à l'abolition de la peine de mort auprès des leaders d'opinion en RDC

Paris, Kinshasa, le 12 août 2021 – ***La FIACAT et l'ACAT RDC ont organisé les 10 et 11 août 2021 à Kinshasa un atelier de sensibilisation des leaders d'opinion sur l'abolition de la peine de mort en en République démocratique du Congo (RDC), en présence des autorités publiques et des parlementaires, des chefs coutumiers et religieux, des médias ainsi que des organisations de la société civile.***

Dans le cadre d'un programme sur l'abolition de la peine de mort en Afrique subsaharienne mené par la FIACAT et la WCDAP, un atelier de sensibilisation des faiseur·euses d'opinion congolais·es à l'abolition de la peine de mort en RDC a été organisé à Kinshasa. Il est soutenu par l'Agence française de développement et le ministère des Affaires étrangères du Luxembourg.

Cet atelier a permis à une trentaine de participant·es (député·es, membres de la Commission nationale des droits de l'Homme, leaders religieux et coutumiers, journalistes, acteur·rices de la société civile) d'être sensibilisé·es sur la peine de mort et d'acquérir des capacités, sinon de les renforcer, nécessaires pour mener un plaidoyer abolitionniste.

Ces deux journées ont été un moment propice de réflexion, de travaux et de débats portant sur la peine de mort en Afrique, particulièrement en Afrique centrale, sur les aspects juridiques et coutumiers de la peine capitale en RDC ainsi que sur le rôle tant des médias que des leaders religieux et coutumiers dans le processus abolitionniste. Cet atelier s'est clôturé par la remise solennelle à la ministre de la Justice, Son Excellence Rose Mutombo Kiese, d'une déclaration sur l'abolition de la peine de mort en RDC.

Ainsi, une série de recommandations à l'intention du Gouvernement congolais a été formulée, telles que :

- abolir la peine de mort pour tous les crimes en procédant à l'examen et à l'adoption de la proposition de loi portant abolition de la peine de mort ;
- ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;
- voter en faveur de la résolution appelant à un moratoire universel sur la peine de mort qui sera présentée à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2022 ;
- soutenir le projet de Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples sur l'abolition de la peine de mort en Afrique à l'Union africaine.

Contacts presse

- **ACAT RDC** : Bernard Katumba Ntite, Président de l'ACAT RDC, acatrdc2013@gmail.com, +243 910 412 378
- **FIACAT** : Guillaume Colin, Directeur exécutif – g.colin@fiacat.org